

Le 11 juillet 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 11 juillet 2011, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

Adoption de l'ordre du jour

243-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbaux - Séance ordinaire du 20 juin 2011 – Séances extraordinaires du 27 juin 2011 et du 29 juin 2011

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie des procès-verbaux au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

244-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tels que rédigés, les procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 juin 2011, et des séances extraordinaires du 27 juin 2011 et du 29 juin 2011.

Approbation de dépenses - Autorisation de paiement - Liste des engagements

245-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses inscrites aux listes sélectives des déboursés pour la période se terminant le 30 juin 2011, à la liste des comptes fournisseurs émise le 7 juillet 2011, ainsi qu'au journal des salaires du mois de juin 2011, totalisant une somme de 730 816,82 \$, d'autoriser leur paiement et d'accepter la liste des engagements au montant de 693 720,72 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-haut décrétées.

Isabelle Lemieux, trésorière

Retrait – Avis de motion – Règlement numéro 8-2010 décrétant une dépense de 1 130 000 \$ et un emprunt du même montant pour payer le coût des travaux de renouvellement de conduites sur la 4^e avenue Painchaud (route 230), entre la 9^e rue boulevard Desrochers et la 12^e rue de l'Hôpital

CONSIDÉRANT que les travaux projetés n'étaient pas inscrits à la programmation du ministère des Transports du Québec pour 2010;

CONSIDÉRANT que, de ce fait, la Ville n'était plus dans les délais pour présenter une demande de subvention dans le cadre du Programme de renouvellement de conduites (PRECO);

M. Claude Brochu, conseiller, avise le conseil qu'il retire, à toutes fins que de droit, l'avis de motion qu'il avait déposé le 6 avril 2010 pour annoncer le dépôt du règlement numéro 8-2010 décrétant une dépense de 1 130 000 \$ et un emprunt du même montant pour payer le coût des travaux de renouvellement de conduites sur la 4^e avenue Painchaud (route 230), entre la 9^e rue boulevard Desrochers et la 12^e rue de l'Hôpital.

Claude Brochu, conseiller

Adoption – Règlement numéro 8-2011 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de La Pocatière

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

ATTENDU QUE le conseil de toute municipalité qui n'a pas un tel code conforme aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* doit l'adopter par règlement au plus tard le 2 décembre 2011;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

ATTENDU QU'un avis de motion a préalablement été donné à la séance ordinaire du 6 juin 2011.

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu le projet de règlement numéro 8-2011 aux moins deux jours juridiques avant la présente séance, l'avoir lu et renoncer à sa lecture par la secrétaire de cette séance;

246-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le règlement numéro 8-2011, établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de La Pocatière, soit adopté tel que rédigé et déposé au Livre des règlements de la Ville.

Bail – Le Comité des répondants de l'Escadron 761 région Kamouraska

247-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière loue à l'organisme Le Comité des répondants de l'Escadron 761 région Kamouraska, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, un local situé au sous-sol de l'immeuble sis au 1011, 6^e Avenue, à La Pocatière, ledit local étant identifié sous le numéro 004 et ayant une superficie de 48,89 mètres carrés, le tout aux termes et conditions stipulés au bail, sujet toutefois, ladite sous-location à l'approbation de la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, tel que prévu au bail consenti par cette dernière à la Ville de La Pocatière;

QUE M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, soient autorisés à signer ledit bail, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Bail de terrain – Lotissement de maisons mobiles – Rue Aimé-Boutet

248-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le nouveau modèle de bail de terrain utilisé par la Ville de La Pocatière pour la location de ses terrains dans le lotissement de maisons mobiles de la rue Aimé-Boutet;

DE DÉCRÉTER que le loyer pour ces terrains sera, à compter du 1^{er} juillet 2012, de 40 \$ plus l'indice des prix à la consommation de 2011;

D'AUTORISER M^{me} Danielle Caron, greffière, à signer ces baux, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution. En cas d'incapacité d'agir de M^{me} Caron, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, est autorisée aux mêmes fins.

Parc de jeux – Protocole d'entente avec la Commission scolaire de Rivière-du-Loup

249-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de La Pocatière et la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, relatif à l'aménagement et à l'utilisation partagée du Parc de jeux et du terrain de mini-soccer situés à proximité de l'École Sacré-Coeur;

DE DÉCRÉTER que les dépenses assumées par la Ville dans le cadre de ce protocole soient payées à même les prévisions budgétaires ou à même le surplus libre de la Ville;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit protocole, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011 ou au surplus libre de la Ville.

Isabelle Lemieux, trésorière

Contrat de déneigement des bornes-fontaines du secteur de l'Anse – Hiver 2011-2012

CONSIDÉRANT que la même entreprise effectue le déneigement des bornes-fontaines du secteur de l'Anse depuis l'hiver 2007-2008 et que son travail s'avère satisfaisant;

CONSIDÉRANT que l'entreprise à qui le contrat a été octroyé a, dans une lettre reçue le 1^{er} juin 2011, manifesté son intérêt pour le renouvellement de ce contrat pour une autre année, aux mêmes prix et conditions;

CONSIDÉRANT que cette transaction n'est pas soumise aux procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite prévues aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, étant un contrat pour des services dont la dépense est de moins de 25 000 \$;

250-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'OCTROYER le contrat de déneigement des bornes-fontaines du secteur de l'Anse, pour la saison hivernale 2011-2012, à M. Bertrand Émond, de Rivière-Ouelle, faisant affaires sous la dénomination Service d'entretien multiple enr., au montant de 1 700 \$, toutes taxes en sus;

QUE la présente résolution, l'offre du fournisseur et le cahier de charges de la demande de soumissions de 2007 fassent foi de contrat entre les parties;

D'AUTORISER M. Stéphane Dubé, directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Centre Bombardier – Campagne de financement – Entente de partenariat

251-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, telle que rédigée, l'entente de partenariat à intervenir entre la Ville de La Pocatière et l'entreprise Nettoyeur Daoust-Forget, s'inscrivant dans la Campagne de financement pour le Centre Bombardier, et d'autoriser M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Jardin floral de La Pocatière – Assistance financière

252-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le versement d'une subvention de 2 000 \$ à la Société d'Horticulture et d'Écologie Kamouraska – L'Islet, à titre de soutien financier pour la continuité de ses réalisations de développement du Jardin floral durant l'année 2011.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Nomination d'un maire suppléant remplaçant

CONSIDÉRANT que M^{me} la conseillère Lise Garneau, l'actuelle mairesse suppléante, n'est pas disponible pour assumer cette tâche durant la période du 14 au 18 juillet 2011;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M^{me} Garneau, à ce titre, pendant cette période;

253-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE M. le conseiller Pierre Darveau soit nommé maire suppléant remplaçant pour la période du 14 au 18 juillet 2011;

QU'en cette qualité de maire suppléant remplaçant de la Ville de La Pocatière, M. Pierre Darveau soit également désigné, pour la même période, substitut remplaçant du maire à la table des maires de la MRC de Kamouraska;

QUE les frais encourus par M. Darveau dans le cadre de l'exercice de cette fonction, le cas échéant, lui soient remboursés tel que prévu au règlement numéro 9-2009 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées aux membres du conseil pour le compte de la Ville.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Autorisation de circuler dans les rues de la Ville – Randonnée à vélo du Camp de jour

254-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le Camp de jour à tenir, le 19 juillet prochain, ou, en cas de pluie, le 26 juillet 2011, une randonnée à vélo dans les rues de la Ville, selon l'itinéraire prévu au plan joint à la demande, à charge de respecter toutes les procédures fixées par le ministère des Transports du Québec pour une fermeture temporaire de route;

D'AUTORISER la sortie, à cette occasion, de pompiers et de camions du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière afin de participer au service d'ordre veillant à la sécurité des cyclistes.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Secrétariat – Embauche d'une employée surnuméraire

255-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} Stéphanie Chouinard, de Sainte-Perpétue, à titre de secrétaire surnuméraire sur appel, pour la période du 12 juillet au 31 décembre 2011, pour parer à un surcroît temporaire de travail ou accomplir une tâche spécifique ou pour remplacer une personne salariée absente, avec possibilité pour l'employeur de mettre fin au lien de travail en tout temps avec un préavis de quinze jours;

QUE la rémunération de M^{me} Chouinard, pendant qu'elle sera à l'emploi de la Ville, soit celle prévue pour cette catégorie d'emploi à la convention collective de travail du Syndicat des employés de services publics de Kamouraska (CSN).

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Embauche d'une surveillante apparitrice pour l'hôtel de Ville

256-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} Laurence Lévesque-Tardif, étudiante, à titre de surveillante apparitrice pour l'hôtel de ville, sur appel, lorsque besoin est, et ce à compter du 12 juillet 2011;

QUE M^{me} Lévesque-Tardif soit rémunérée au taux horaire du salaire minimum en vigueur au moment de sa prestation de travail.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Camp de jour spécialisé – Embauche d'une animatrice

257-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} Joanie Beaulieu, à titre d'animatrice au Camp de jour spécialisé pour la saison estivale 2011, échelon 1, pour remplacer M^{me} Coralie Fortin-Bohémier pendant son absence. M^{me} Beaulieu avait été engagée au départ comme assistante-animatrice et occupera à nouveau cette fonction au retour de M^{me} Fortin-Bohémier;

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière – Formations Pompier I et Opérateur d'autopompe

258-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER MM. Hugo Bélanger, Benoit Bonenfant et Stéphane D'Amours, pompiers à temps partiel du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à suivre la formation Pompier I qui se donnera dans la MRC de L'Islet à l'automne 2011 et à l'hiver 2012;

D'AUTORISER MM. Enrico St-Pierre et Nicolas St-Amant, également pompiers à temps partiel du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à suivre la formation Opérateur d'autopompe qui se donnera à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, en août et septembre 2011;

QUE les frais de déplacement encourus par ces personnes pour participer à ces formations leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Association des travaux publics d'Amérique, section Québec - Colloque 2011

259-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à participer au colloque 2011 de l'Association des travaux publics d'Amérique, section Québec, qui se tiendra à Rimouski, du 30 août au 2 septembre 2011;

QUE les frais encourus par M. Desjardins pour participer à ce colloque lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Proclamation – Semaine Jeunesse Canada Monde

CONSIDÉRANT que les jeunes de tous les pays sont des agents de changements sociaux et représentent l'espoir collectif pour une société où règnent la paix, la tolérance et la justice;

CONSIDÉRANT que Jeunesse Canada Monde (JCM) a créé des liens unissant des personnes de différents milieux et de différentes cultures, dans le respect mutuel et la compréhension, et ce, dans plus de 600 communautés à travers le Canada;

CONSIDÉRANT que des milliers de familles d'accueil au Canada et à l'étranger ont hébergé des jeunes volontaires de JCM, créant ainsi des relations solides et durables ayant marqué leur vie;

CONSIDÉRANT que JCM a offert, à plus de 34 000 jeunes au Canada et à l'étranger, la possibilité d'explorer le monde et de devenir des citoyens engagés dans leur communauté;

CONSIDÉRANT que la contribution annuelle des jeunes volontaires de JCM dans les communautés représente plus d'un million d'heures de bénévolat, soit l'équivalent de 520 postes à temps plein;

CONSIDÉRANT que, pendant 40 ans, les programmes de JCM ont favorisé des échanges interculturels et la création de liens dans les communautés entre les personnes de différents milieux;

CONSIDÉRANT que JCM favorise le développement des connaissances, des capacités, des comportements et des valeurs nécessaires à l'engagement communautaire chez les jeunes;

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière appuie fièrement la mission de JCM qui est d'accroître la capacité des gens, et plus particulièrement des jeunes, et d'intervenir de façon dynamique dans le développement de sociétés justes, harmonieuses et durables;

260-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE PROCLAMER la semaine du 17 au 23 octobre 2011 *Semaine Jeunesse Canada Monde* à La Pocatière.

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil.

Période de questions des contribuables

Aucune question n'est adressée au conseil par les contribuables présents.

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

261-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 20.